



# ATTESTATION D'INFORMATION DES REGLES DE MISE EN ŒUVRE ET D'ENTRETIEN D'UN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



Cadre réservé au service

Dossier n°

Arrivé :

## Informations du propriétaire

### 1. Identité du propriétaire :

✓ Vous êtes une personne physique :  Madame  Monsieur

Nom : Prénom :

N°de téléphone : Courriel :

✓ Vous êtes une personne morale :

Dénomination : Raison sociale :

N° SIRET : Type de société (SA, SCI,...) :

Représenté par : Nom : Prénom :

N°de téléphone : Courriel :

### 2. Projet situé à :

Adresse :

Code postal / commune :

Références cadastrales (Section et numéros de parcelles) :

## Attestation d'information

Ayant complété la demande de contrôle d'un projet d'une installation d'assainissement non collectif, j'atteste sur l'honneur avoir pris connaissance et accepté les documents techniques qui m'ont été remis soit par le fabricant, soit par le constructeur, soit par le bureau d'études comportant les pièces suivantes (FT : Filières Traditionnelles ; FIA : Filières Industrielles Agréées) :

1 FT/FIA	Une description de toute ou partie de l'installation, son principe (remblayage, branchements électriques éventuels, ventilations, niveau sonore, consommation électrique, accessibilité des regards, etc...) et son fonctionnement (ex : Guide de l'utilisateur).
2 FT/FIA	Les règles de dimensionnement des différents éléments de l'installation en fonction des caractéristiques de l'habitation et/ou du nombre d'usagers desservis.
3 FIA	Les règles d'utilisation et les réglages au démarrage, à intervalles réguliers et lors d'une utilisation par intermittence.
4 FT/FIA	Les prescriptions d'entretien et son protocole de maintenance, de renouvellement du matériel et/ou des matériaux, de vidange et de maintenance, notamment la fréquence et les procédures à suivre en cas de dysfonctionnement ; dans le cas d'une évacuation par infiltration dans le sol, les précautions à prendre pour éviter son colmatage doivent être précisées.
5 FT/FIA	L'information sur les dispositifs de contrôle et de surveillance (alarme, indicateur de colmatage, etc...).
6 FIA	Les détails des garanties sur les dispositifs, les équipements électromécaniques et les conditions du contrat d'entretien et d'assurance (fréquence de visite, coûts, etc...).

7 FT/FIA	Un rappel que l'installation est destinée à traiter des effluents à usage domestique et une liste des principaux produits susceptibles d'affecter les performances épuratoires de l'installation (voir également le règlement du Service Public d'Assainissement Non Collectif).
-------------	--

8 FT/FIA	L'information sur le coût approximatif de l'installation sur 15 ans (investissement, entretien et exploitation) précisée dans l'étude de sol et de filières et/ou dans le guide technique du fabricant.
-------------	---

## Engagements du propriétaire

Le propriétaire atteste avoir pris connaissance et accepte les 8 points énumérés dans le présent document.

### **ATTENTION :**

Conformément à la réglementation en vigueur, votre bureau d'études et votre entreprise de terrassement doivent disposer d'une assurance décennale. Une attestation doit obligatoirement être jointe par ces professionnels à leur devis et à leur facture. Nous vous informons par ailleurs que les filières industrielles agréées ne sont pas systématiquement assurées. Elles doivent être, au préalable, inscrites sur la liste verte de la C2P, commission prévention produits de l'AQC (<https://qualiteconstruction.com/aqc/nos-missions/pole-prevention-produits>).

Fait à \_\_\_\_\_  
Le \_\_\_\_\_

Signature du propriétaire

\_\_\_\_\_

**Ce formulaire est à transmettre avec  
la demande de contrôle d'un projet d'une installation d'assainissement non collectif.**